

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

dossier n° .....  Chessy  Val d'Europe  Extérieur  
 créneau :  9 h - 10 h 25  10 h 35 - 12 h

**L'ENFANT**

nom\* ..... prénom\* .....

date de naissance \* .....

adresse\* .....

école fréquentée\*  Cornélius  Gaius  Tournesol  
 autre (précisez la commune) : .....

**RESPONSABLES LÉGAUX**

**Parent n°1**  madame  monsieur

nom d'usage\* .....

nom de naissance .....

prénom\* .....

adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

n° de téléphone domicile .....

n° de portable\* .....

courriel .....

**Parent n°2**  madame  monsieur

nom d'usage .....

nom de naissance .....

prénom .....

adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

n° de téléphone domicile .....

n° de portable .....

courriel .....

**AUTRES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE**

Veuillez mentionner au moins une personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom	Qualité / lien de parenté	Téléphone

\* champ obligatoire

À Chessy, le ..... signature\*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Chessy pour l'enregistrement des enfants au service EMS. Elles sont uniquement destinées et conservées par la Mairie de Chessy. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données vous concernant, en contactant : [ems@chessy77.fr](mailto:ems@chessy77.fr). Les données pourront être conservées à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques conformément à l'article 89 du règlement européen 2016/679.



## SESSIONS PROPOSÉES

L'horaire de pratique de votre enfant dépendra de son année de naissance.

- **Samedi de 9 h à 10 h 25** pour les enfants nés en 2018 et 2017
- **Samedi de 10 h 35 à 12 h** pour les enfants nés en 2016, 2015, 2014, 2013, 2012 (2011, si scolarisé en CM)

## PRIORITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront considérées avec l'ordre de priorité suivant donné aux habitants de : Chessy (1), puis du Val d'Europe (2) et aux extérieurs (3). L'inscription ne sera définitive qu'à réception d'un mail de validation d'inscription du responsable EMS. Le paiement est à joindre au dossier pour les seuls habitants de Chessy (priorité rang 1) et à réception du mail sus-cité pour les autres.

## TARIFS

Les tarifs sont forfaitaires :

### **Habitants de Chessy et des communes du Val d'Europe**

- 105,00 € pour un enfant
- 95,00 € par enfant à partir de deux enfants inscrits d'une même famille
- 85,00 € par enfant pour trois enfants et plus inscrits d'une même famille

### **Habitants extérieurs aux communes du Val d'Europe**

- 150,00 € par enfant

Les tarifs sont également proratisés en cas d'arrivée en cours d'année (contacter l'EMS par mail : [ems@chessy77.fr](mailto:ems@chessy77.fr))  
À l'issue des deux premières séances d'essai, l'inscription devient définitive, à moins d'un courrier informant le responsable EMS de la démission et demandant le remboursement du paiement.

## PIÈCES À JOINDRE (au moment de l'inscription)

- la fiche de renseignements soigneusement complétée et à jour (n° tél et adresse mail par exemple) ;
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture ou attestation EDF, gaz - les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées) ;
- le règlement (à joindre au dossier pour les habitants de Chessy, après validation pour les extérieurs)
  - par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
  - en espèces, sur rendez-vous (prise de rendez-vous à l'adresse [ems@chessy77.fr](mailto:ems@chessy77.fr))

## Documents à fournir avant la première séance du 24 septembre 2022

- le certificat médical de non contre-indication à la pratique du multisport ;
- l'attestation d'assurance extra-scolaire pour l'année 2022-2023

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir adresser un mail à [ems@chessy77.fr](mailto:ems@chessy77.fr)

## AUTORISATIONS ET INFORMATIONS PARENTALES

Je soussigné·e ..... ,  père  mère  représentant·e légal·e de .....

### retour gymnase - domicile\*

autorise mon enfant à (cochez la ou les case(s) correspondante(s)) :

- quitter seul·e le gymnase dès la fin des activités
- quitter le gymnase accompagné·e des «personnes à contacter» indiquées en page 1
- quitter le gymnase accompagné·e des personnes ci-dessous :

Nom et prénom	Qualité / lien de parenté	Téléphone

En cas de changement en cours d'année, veuillez le signaler par écrit à l'adresse [ems@chessy77.fr](mailto:ems@chessy77.fr)

### Droit à l'image

Autorise (cocher la case pour autorisation) la publication, sur tout document écrit, ou sur le site internet de la commune, et de l'intercommunalité, de photos ou vidéo de mon enfant prises lors des séances d'activités et de toutes manifestations s'y rapportant.

Le droit à l'information permet de publier des images de personnes impliquées dans des évènements publics. Il en est ainsi, par exemple, d'une personne (majeure ou mineure) participant à une manifestation, si cette personne n'est pas le personnage central de la photographie mais seulement une personne reconnaissable parmi la foule, son autorisation n'a pas à être obtenu pour la publication de la photo.

### Règlement intérieur\*

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école multisports de Chessy consultable en mairie, sur demande ou sur le site internet [www.chessy77.fr](http://www.chessy77.fr) rubrique *Tourisme et loisirs* puis *Sport* puis *École multisports* et en accepter les conditions.

### Soins\*

certifie avoir pris connaissance des informations suivantes et avoir rempli la fiche d'urgence jointe.

**Principe du consentement (art.L.1111-4 CSP)** «Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment».

«Le consentement du mineur ou du majeur sous tutelle doit être systématiquement recherché s'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. Dans le cas où le refus d'un traitement par la personne titulaire de l'autorité parentale ou par le tuteur risque d'entraîner des conséquences graves pour la santé du mineur ou du majeur sous tutelle, le médecin délivre les soins indispensables.»

À Chessy, le .....

signature\*

\* champ obligatoire

## FICHE D'URGENCE

### L'enfant

nom\* ..... prénom\* .....

date de naissance \* .....

### Contacts

nom et adresse des parents ou du représentant légal\* .....

.....

numéro et adresse du centre de sécurité sociale\* .....

.....

numéro et adresse de l'assurance extra-scolaire\* .....

.....

nom du médecin traitant\* ..... téléphone\* .....

.....

### Accident\*

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez mentionner au moins une personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom	Qualité / lien de parenté	Téléphone

### Vaccinations\*

date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....  
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Autres renseignements (allergies, traitement(s) en cours, précautions particulières à prendre...) .....

\* champ obligatoire

**envoyer le formulaire**

### Comment remplir et signer votre document ?

**Le présent document a été conçu de manière à ce que vous puissiez le compléter sans avoir besoin de l'imprimer.**

La démarche est très simple, il suffit d'ouvrir le document sur Acrobat Reader et de remplir les champs identifiés. N'oubliez pas de compléter les champs obligatoires marqués d'un astérisque sans quoi vous ne pourrez pas renvoyer le document.

**Pour signer le formulaire**, sélectionner l'outil « Remplir et signer » dans le menu à droite de votre écran. Dans la barre d'outils qui s'ouvre en haut de votre fenêtre, cliquez sur le bouton « Signer » puis « Ajouter / Apposer une signature ». Suivez ensuite les instructions afin de configurer votre signature.

Une fois votre document complété, cliquez sur le bouton « Envoyer le formulaire » et n'oubliez pas de joindre les documents obligatoires mentionnés en page 2.